

La Bulgarie endigue la propagation d'une maladie animale avec l'aide de l'AIEA et de la FAO

Par Laura Gil



Les autorités bulgares procèdent à des contrôles dans une exploitation locale. (Photo : S. Slavchev/AIEA)

En 2018, la Bulgarie a réussi à mettre un terme à la propagation de la peste des petits ruminants (PPR) – une maladie dévastatrice pour l'élevage – avec le concours de l'AIEA et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Comme c'était la première fois que la PPR était signalée dans l'Union européenne, il était particulièrement important pour la région d'enrayer au plus tôt sa propagation.

Apparition de la maladie en été

Pendant l'été 2018, des éleveurs de bétail de Voden, dans le sud-est de la Bulgarie, ont constaté que leurs bêtes étaient atteintes d'une maladie. Peu après, les autorités ont signalé que le pays était touché par une épidémie de PPR. Quelques jours plus tard, deux scientifiques bulgares se rendaient à l'AIEA pour recevoir la formation et les équipements nécessaires pour rapidement détecter et caractériser le virus de la PPR au moyen de techniques

dérivées du nucléaire. La zone a été mise sous surveillance active et aucun cas n'a plus été signalé depuis juillet 2018.

Si elle ne se transmet pas à l'être humain, la PPR peut avoir des conséquences dramatiques pour l'élevage et tuer de 50 à 80 % des animaux infectés (principalement des ovins et des caprins). Ses effets dévastateurs sur l'économie en font l'une des plus graves maladies touchant les animaux d'élevage. Également appelée peste des ovins et des caprins, la PPR est d'abord apparue en Afrique mais des cas ont été signalés en Asie et au Moyen-Orient.

« La plupart des laboratoires européens connaissent mal cette maladie et n'y sont pas préparés », explique Giovanni Cattoli, Chef du Laboratoire de la production et de la santé animales à la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture. « Elle est exotique et se situe hors de leur domaine habituel de compétences. Heureusement, la Bulgarie a su réagir rapidement et nous sommes intervenus pour aider le pays. »

Plus tard, le Laboratoire de référence de l'Union européenne pour la peste des petits ruminants, situé à Montpellier, a confirmé les résultats.

Dès que l'épidémie a été confirmée, les autorités bulgares ont délimité une zone de quarantaine autour du village de Voden, de manière à circonscrire la maladie. Elles ont également lancé une campagne de tests sanguins dans les exploitations de petit bétail et interdit tout commerce ou transport d'animaux d'élevage, quels qu'ils soient, dans les régions qui bordent la frontière turque, zone touchée par la maladie.

À la suite de l'apparition de la maladie, la circulation et le commerce des animaux ont été soumis à des restrictions dont l'objet était de limiter la propagation de l'infection et de favoriser l'éradication de la maladie. Il s'agit là d'une procédure standard de l'Union européenne. Les autorités bulgares ont également mis la zone sous surveillance active afin d'isoler les animaux potentiellement infectés des troupeaux. « Nous avons la plus grande confiance dans les capacités de la Bulgarie à faire face à cette maladie, mais il convient de poursuivre les travaux engagés », ajoute M. Cattoli. « Tout comme elle a frappé la Bulgarie, la PPR pourrait se propager à d'autres pays européens. »

Six mois après le dernier cas signalé, la surveillance active a permis d'établir que le virus n'était plus en circulation dans le pays, ce qui est une condition préalable à la levée des interdictions.

Éradication ?

Après la déclaration en 2011 de l'éradication de la peste bovine, maladie apparentée à la PPR affectant les bovins, la FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ont fixé comme objectif l'éradication mondiale de la PPR d'ici 2030. Cette éradication pourrait avoir des retombées positives considérables sur les économies et les populations affectées. À titre d'exemple, l'éradication de la peste bovine d'Afrique en 2011 a permis à elle seule à la région de réaliser une économie annuelle estimée à 920 millions de dollars par la FAO.

« Si l'on s'en réfère au virus et à l'épidémiologie de la maladie, cet objectif semble atteignable en théorie », estime M. Cattoli à propos de l'éradication de la PPR. « Cependant, on est cette fois en présence d'un bien plus grand nombre d'animaux, et il n'est pas toujours évident de déterminer l'emplacement et les déplacements des chèvres et moutons, ce qui ne nous aide pas à établir des statistiques précises ni à calculer les doses adéquates en vue d'une campagne de vaccination. »

En partenariat avec la FAO, l'AIEA aide les experts nationaux à mettre au point et adopter des technologies basées sur le nucléaire pour optimiser les pratiques de gestion dans le domaine de la santé animale. Des techniques telles que le dosage immuno-enzymatique (ELISA) et la réaction de polymérisation en chaîne (PCR) offrent une très grande fiabilité (voir l'encadré « En savoir plus »).

EN SAVOIR PLUS

Dosage immuno-enzymatique et réaction de polymérisation en chaîne

Le **dosage immuno-enzymatique (ELISA)** et la **réaction de polymérisation en chaîne (PCR)** sont deux techniques dérivées du nucléaire couramment utilisées pour diagnostiquer les maladies.

Facile à mettre en place et à utiliser, la technique ELISA peut être employée par tous les laboratoires vétérinaires. Elle consiste à placer sur une plaque de microtitration un échantillon de sérum prélevé sur un animal et dilué : si l'échantillon change de couleur sous l'effet d'une enzyme présente dans le réactif, cela confirme que l'animal est porteur de la maladie soupçonnée. Cette technique est souvent utilisée pour les tests initiaux et les dépistages à grande échelle, mais elle ne permet pas d'identifier avec précision la souche du virus.

Pour de plus amples informations sur la PCR, voir la page 8.

